

Comment optimiser votre pouvoir d'achat ?

Des solutions existent !

Parlez-en avec vos conseillers Créserfi lors de la prochaine
Permanence Conseils Téléphonique
le mercredi 29 mars de 10h à 16h

Pour prendre rendez-vous cliquez ici
ou scannez le QR Code ci-dessous,
puis laissez-vous guider !



A très vite !



PDFGE0323PCTSR - Illustrations : Régis Fallier



Créserfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits



Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour toutes questions, contactez
Lydie CAPARIN, chargée de développement
06 93 80 97 13 (coût selon opérateur) caparin@csf.fr
ou prenez rendez-vous sur www.csf.fr/dom

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquitter un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le www.csf.fr).

Les formules de crédit sont proposées par CRÉSERFI, la société de financement du CSF. CRÉSERFI, SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303477319 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 577 (www.orias.fr).

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. La liste complète des partenaires est consultable sur le [csf.fr](http://www.csf.fr).

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

Les solutions d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 8 500 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr).